

# LE GRAIN DE SEL DE PAUL AGRATÉ

20 août 2003

**Décidément notre Papy Rebelle ne lâche pas. Il a du être croisé avec un Pitt Bull celui-là ! Voici son dernier communiqué. Intéressant... !**

\*\*

Petite histoire édifiante à l'intention d'un Magistrat et divers autres qui devraient s'interroger...

Très longtemps, j'ai pensé que j'étais le seul cocu de la farce. Je n'en suis plus très sûr maintenant. Lisez :

Madame SANCHEZ, que pensez-vous d'une mère dont l'enfant, âgée de 6 ans, se casse l'avant-bras en jouant avec sa trottinette – très banal me direz-vous -.

Mais cette mère qui n'en avise pas le Père, bien au contraire, ne la fait pas plâtrer pour cacher cette fracture au Père et se limite à lui mettre simplement le bras dans une gouttière pour la nuit... !?.

Je dois signaler que tous les quinze jours environ cette enfant fait de l'équitation chez son Père. AVERTI, il aurait été il me semble prudent de suspendre momentanément les activités équestres. Cette Mère espérait-elle qu'en cas de chute de cheval et de nouvelle fracture, elle aurait pu mettre ça sur le dos du Père, l'accuser de négligences, de non-surveillance et aussitôt engager une procédure pour, une nouvelle fois, tenter de lui restreindre son droit de visite, voire lui supprimer... ?.

Manque de chance pour Madame... Cette fois-ci les Dieux étaient avec le Père. Devant six témoins, en courant sur le gazon, l'enfant tombe, se relève et dit avoir mal au bras. A première vue, tout semble bénin. Pourtant le lendemain matin, le Père décide de conduire quand même son enfant à la clinique Ste Marthe pour vérification. Et là, EFFARANTE SURPRISE, le praticien découvre à la radiographie une sur-fracture sur une précédente assez récente. Un plâtre est aussitôt mis en place et pour réduire cette fracture, il doit être laissé trois semaines. Nous sommes le lundi de la Pentecôte. Le mardi matin le Père reconduit l'enfant à l'école.

De retour, il envoie aussitôt un fax à Madame pour l'avertir et lui préciser que le plâtre doit être conservé trois semaines.

Le mercredi, Madame emmène l'enfant à l'hôpital, FAIT CASSER LE PLATRE et en fait reposer un autre qui bloque le coude et la main... A conserver SIX semaines.

**PAS DE COMMUNE MESURE AVEC LA PRECEDENTE  
FRACTURE... ! POURQUOI ? DEVINEZ ?**

Il y a quelque temps, la clinique Ste Marthe était très bien pour faire systématiquement constater l'inconstable lorsque l'enfant rentrait de chez le Père . Certains médecins établiront des certificats complaisants... Certificats seulement jugés comme « imprudents » par leurs pairs de l'Ordre de Médecins...devoir d'entraide oblige (ex : des bleus devenus jaunes qui à l'évidence ne pouvaient pas dater de la veille... !).

Doit-on maintenant en déduire que les médecins de la clinique Ste Marthe sont devenus des incapables... ? Personnellement je ne le pense pas du tout.

Ah, j'oubliais de vous préciser, cette Mère, vous la connaissez. Elle est Docteur en Médecine. Soutenue et protégée par quelque mandarin affilié à la « truelle ».

Vous savez également, puisque vous l'avez dit à mon fils, qu'elle m'a accusé d'être allé distribuer des tracts à la porte de l'école de l'enfant. Tout cela épaulée par son avocat, vous savez... la femme du Juge. Avocat qui, pour ne pas être en reste, m'a également accusé de l'avoir suivie et attendue à la porte de son Cabinet. Et allez donc...c'est à qui mieux mieux !

Il paraît même que maintenant Madame le Docteur en Médecine m'accuse d'avoir fait de la prison. Information émanant d'une personne digne de foi.

Madame SANCHEZ, vous êtes mieux placée que quiconque pour aller vérifier mon casier judiciaire et constater que Madame le Docteur est une fieffée enfumeuse... Cela fait des années qu'elle porte sur bien du monde les accusations les plus fantaisistes. Bien-sûr, en toute impunité !.

Cette petite histoire n'est pas l'œuvre de mon imagination. Je tiens à votre disposition toutes les pièces venant étayer mes dires.

C'est vrai, on peut avoir du mal à croire qu'une Mère, de plus Médecin, puisse jouer ainsi avec la santé de son enfant pour détruire le Père.

Je ne parlerai pas du S.A.P. dont est victime l'enfant dans le même objectif de destruction.

Madame SANCHEZ, je vais laisser le soin à votre sagacité professionnelle de déterminer qui a été roulé dans la farine.

En espérant avoir quelque peu éclairé votre lanterne,

Je vous prie de croire en l'assurance de mes très respectueuses salutations.

LE PAPY REBELLE.

\*\*

**ça pour un grain de sel, c'est un gros grain de sel, je dirais même un TRES GROS grain de sel...**

**Peut-on dire que cette mère aime son enfant ou son enfant n'est-il qu'un instrument entre ses mains pour assouvir sa soif de vengeance personnelle ?**

**Que chacun juge en conscience... !**

**A bientôt,**

**Paul AGRATé,**